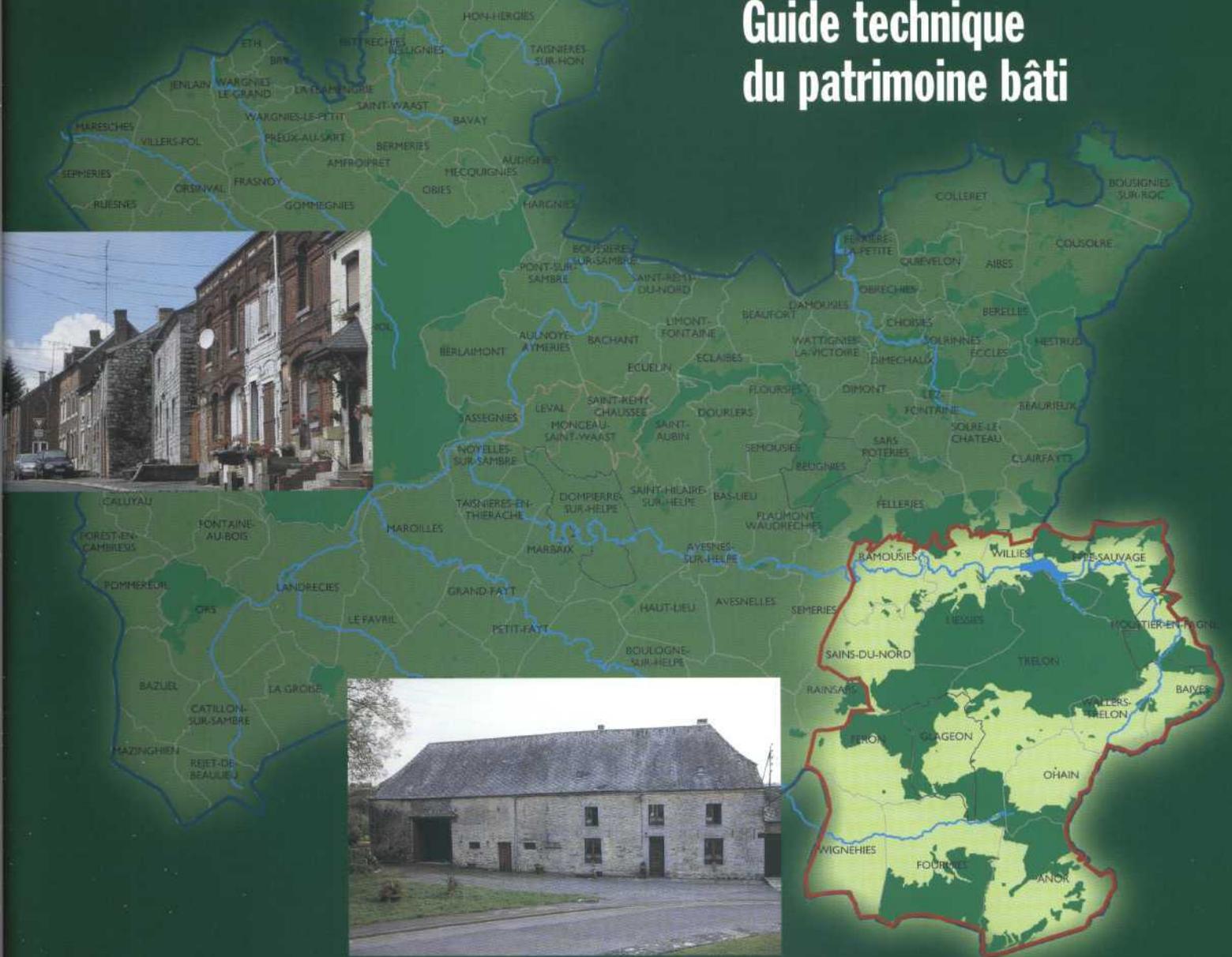




La Fagne de Trélon

Guide technique du patrimoine bâti



Territoire & paysage



Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est un des volets du programme d'amélioration des connaissances, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Un diagnostic raisonné du patrimoine bâti

1 - la méthode

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. Dans le département du Nord, et dans l'Avesnois en particulier, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du Conseil Général du Nord.

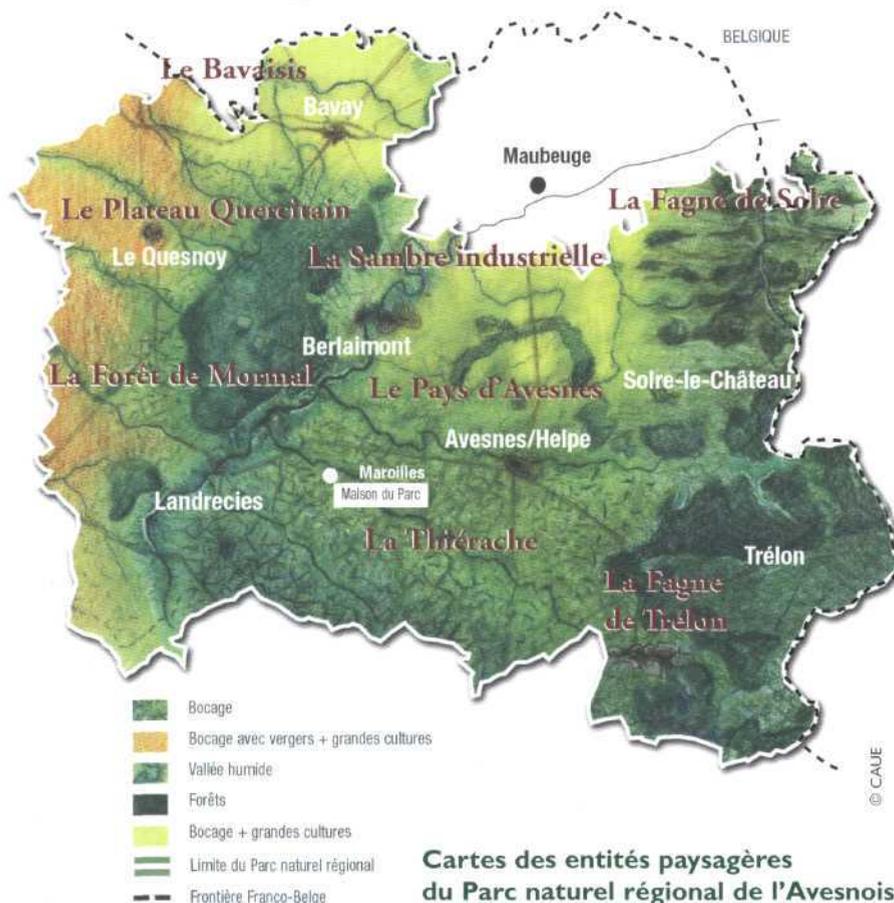
C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Parc de l'Avesnois.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur ;
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat

Le diagnostic raisonné du patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante, adaptée aux objectifs du Parc. Celui-ci s'est associé avec des partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine : le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE) et le Service Patrimoine du Conseil Général du Nord.



Cartes des entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 - La mise en œuvre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mise en œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère. L'ensemble du territoire du Parc devrait être couvert en 4/5 ans ; Chaque étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes ;
- de recherches documentaires aux Archives Départementales, aux services du Cadastre, à l'Écomusée de Fourmies-Trélon ;
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données ;
- d'une information auprès des élus et des personnes ressources ;

- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, particuliers...).

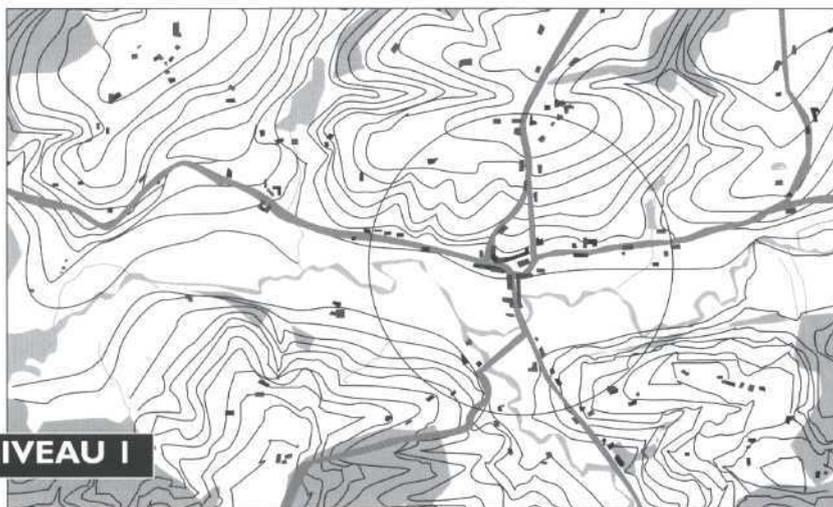
5 - les niveaux d'analyse du patrimoine bâti

L'échelle de référence choisie est celle de l'entité paysagère également utilisée pour l'étude des paysages. Le Parc compte huit entités paysagères : le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau Quercitain, la forêt de Mormal, le pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Solre et la Fagne de Trélon.

L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).

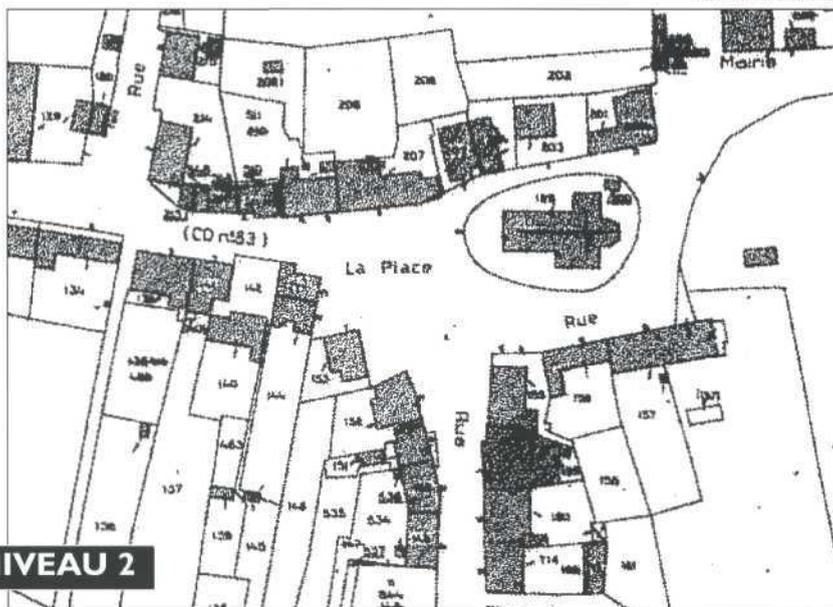


NIVEAU 1

Echelle : 1/25000

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâties. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



NIVEAU 2

Echelle : 1/1000

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi-systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



NIVEAU 3

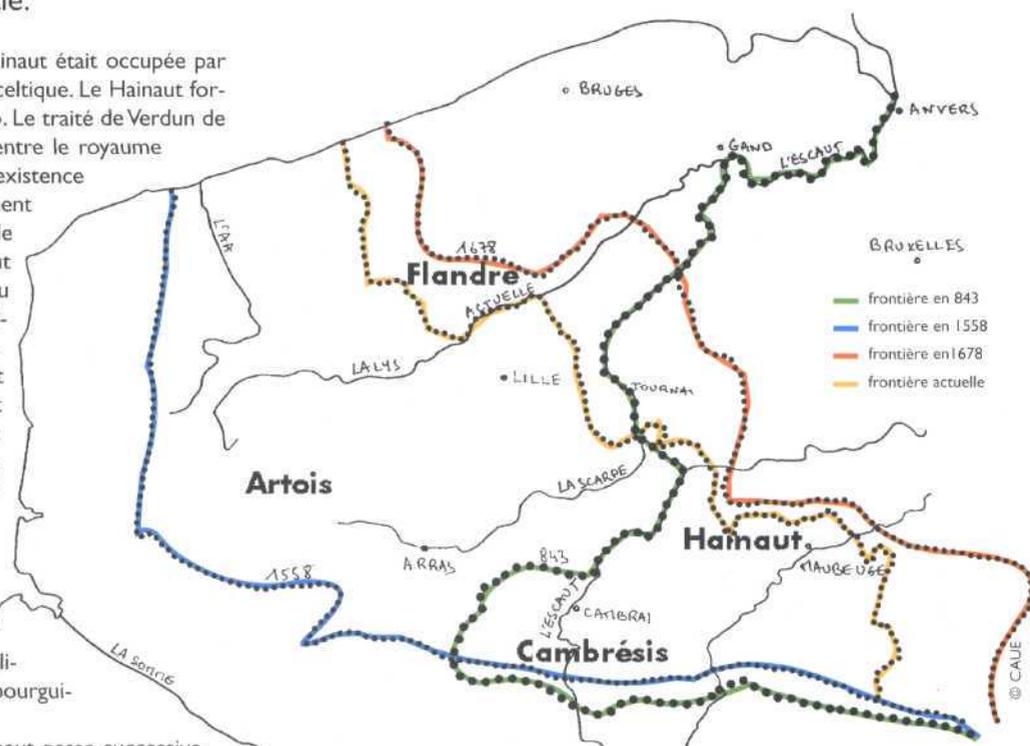
Photo : Samuel Dhote

L'Avesnois est une région frontalière, de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influence culturelle. Cette réalité historique se lit encore dans le paysage et certains éléments du patrimoine bâti en témoignent. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celtique. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie. Cependant, l'existence politique du Hainaut remonte plus exactement à la naissance d'une dynastie des comtes de Hainaut, vers 870. A cette époque, le Hainaut faisait partie de la Lotharingie et Régnier au Long-Col, qui reçut en 911 le titre héréditaire de comte de Hainaut, était son suzerain. Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. En 1246, l'arbitrage du roi de France, Saint Louis, dans la querelle des Avesnes et des Dampierre, scella la séparation des deux comtés, qui interviendra définitivement en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une réalité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

A la mort de Marie de Bourgogne, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien : 1482 ; Charles-Quint : 1515) et d'Espagne (Philippe II : 1555). Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. L'actuelle frontière franco-belge prend forme.

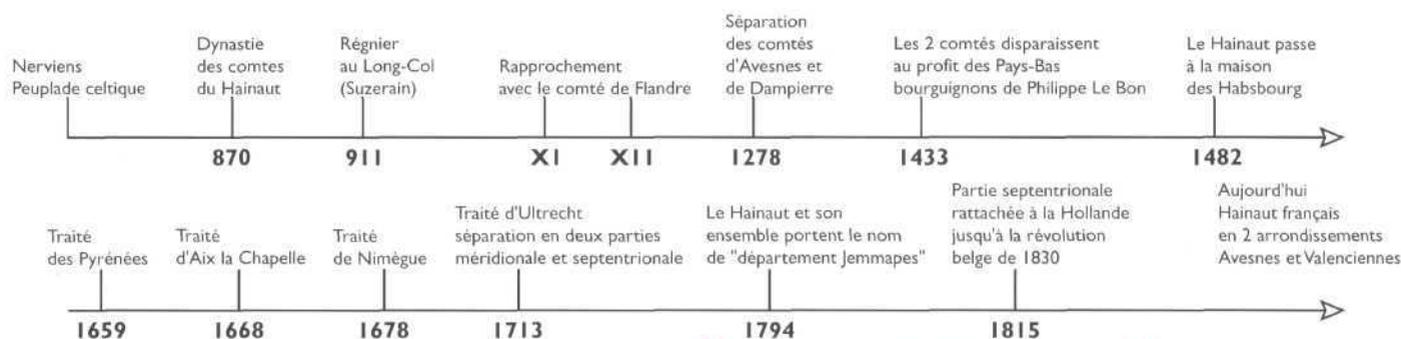
Panorama historique du Hainaut



En 1794, la Révolution française exporta ses idéaux et le Hainaut dans son ensemble retomba sous la domination française. Il portait alors le nom de «Département de Jemmapes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce, jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du Royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Historique général du Hainaut extrait de : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.



Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

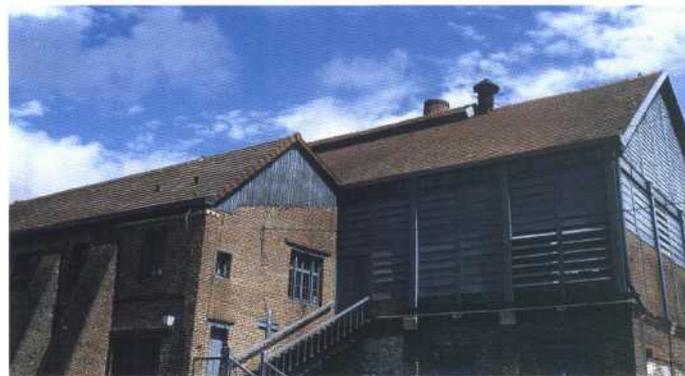
Ce document présente trois thèmes majeurs, l'industrie, la géologie et l'évolution urbaine. Ces thèmes, illustrés par des textes, des photos ou des cartes, constituent autant de clés de lecture de ce territoire, dont ils traduisent et mettent en évidence les spécificités.

L'industrie en Fagne de Trélon

Parmi les huit entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Fagne de Trélon se distingue par **une composante industrielle à la fois forte et diversifiée**. La **richesse du sous-sol** (calcaire, schiste, minerais de fer, grès) apparaît comme le moteur du développement d'une industrie spécifique (forges et exploitation de la pierre), la relative pauvreté des terres ne permettant pas une activité agricole intensive. Cette vocation est très ancienne puisque dès le XVI^e siècle de petites forges sont florissantes, jusqu'à faire parler alors «d'un bassin industriel de l'Helpe²». L'exploitation des carrières de pierre relève également d'une tradition ; elle s'est industrialisée progressivement au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Les industries verrières et textiles se développent au XIX^e siècle, en particulier au centre et au sud du territoire de la Fagne, Fourmies devenant en 1914 le premier centre mondial pour la filature de la laine peignée. Elles ont modelé la physionomie des villes du territoire en suscitant le **développement urbain** de Sains-du-Nord, Wignehies, Anor, Glageon, Ohain, Fourmies et Trélon, soit la moitié des communes de l'entité.

Au XIX^e siècle, le développement du chemin de fer a favorisé l'industrie locale avec, en 1864, la décision de relier Valenciennes à Anor, puis en 1870 Anor à Hirson et, en 1885, la construction de la ligne Fourmies-Maubeuge. Par ailleurs, des activités agricoles traditionnelles comme les laiteries constituent encore aujourd'hui une des ressources économiques.



L'ancienne verrerie Parent à Trélon.

Une industrie locale : l'exploitation du bois

L'exploitation du bois constitue le **socle** des autres activités car elle est utile à de nombreuses industries : le charbon de bois était employé dans l'industrie du verre ou à la réduction du minerai brut de fer³ : «Paris offre un débouché assuré pour les bois d'industrie, le Nord et le Pas-de-Calais pour les bois de mines et la batellerie, la Belgique pour les perches et les bois d'industrie, les compagnies de chemin de fer pour les traverses. [...] En dehors même de l'exploitation normale du matériel ligneux, elles [les forêts] ont suscité toute une série d'in-

La Fagne de Trélon à grands traits



Photo : Samuel Dhote

Le château Voyaux, ancienne demeure de maître de forges à Epe-Sauvage.

industries locales : elles ont été génératrices de germes de vie originaux. Bien plus que les grandes scieries mécaniques, - ou les verreries [...] - les industries de la Galoche et surtout celle de la boissellerie méritent à cet égard d'être mentionnées.⁴»

Une proto-industrie : les forges

L'**énergie hydraulique** utilisée par les **moulins** autour des étangs (étangs Milourd, le Maka, le Pas-Bayard, le Blangy) près d'Anor permet sous l'Ancien Régime de créer de petites industries métallurgiques. Elles utilisent les gisements de minerai de fer situés à Féron, Glageon, Ohain... Sur le cours de l'Helpe-Majeure, d'autres forges sont installées, sur les communes actuelles de Willies, Epe-Sauvage, Montbliart ou Rance en Belgique. De **véritables dynasties de maîtres de forge**, comme les Polschet, propriétaires de forges à Epe-Sauvage et à Anor au XVII^e siècle, prospèrent. Le fer, de faible qualité, était utilisé pour la confection de plaques de cheminée, de clous et d'autres menues pièces. Cette activité jusqu'alors d'appoint se transforme au XVIII^e siècle en une véritable industrie sidérurgique. A Féron - dont l'étymologie témoigne de la présence de minerai - existaient vers 1710 des fourneaux pour la fonte du fer, propriété de l'abbaye de Liessies. Dans le hameau voisin de Couplevoie, près de Glageon, une minière ouverte en 1733 employait 437 ouvriers. Cette activité décline dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les verreries : la prédominance du flaconnage

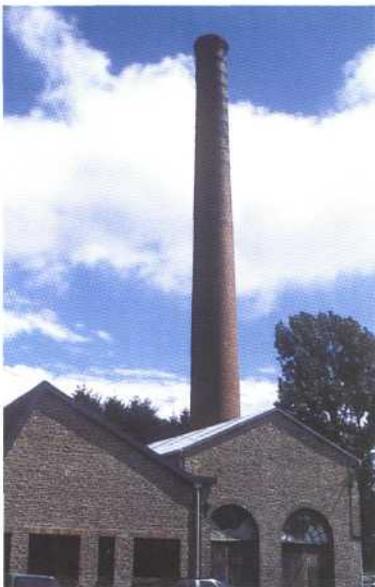
Les **industries du verre**, comme en témoigne aujourd'hui deux musées du verre, l'un à Trélon même et l'autre au nord de la Fagne à Sars-Poterie, étaient **prépondérantes dans ce secteur**. Selon Jean Mossay, **l'industrie prit naissance à Fourmies d'abord avec les verreries**. Maximilien Sorre⁵ établit qu'à Fourmies la création de la verrerie de Montplaisir date de 1599. Les verreries, comme celles de Trélon, Anor, Fourmies et Glageon, continuent à être localisées en

1927 près des centres forestiers, bien qu'elles n'utilisent plus le charbon de bois. Elles produisaient des bouteilles de champagne et des flacons.

Les industries textiles : moteurs du développement industriel au XIX^e siècle

Au XVII^e siècle apparaissent à Fourmies les fabriques de fil à dentelle en lin. En 1774, deux négociants en fil de Fourmies, Jean Staincq et Nicolas Legrand, établissent, comme il en existait en Hollande, une manufacture de fils retors et blanchis. A la même date, un négociant du Puy, Besquent, fonde une manufacture de fil à dentelle à Fourmies. A la suite de la Révolution et des invasions, l'industrie s'arrête pour reprendre à une moins grande échelle sous la Restauration.

Cependant, le fil à dentelle est relégué au second plan par les activités de la bonneterie de coton (apparues dans la région vers 1805), la filature de coton (en 1774 et 1810), la filature de laine (fondée par Théophile Legrand à Fourmies en 1825)⁵. A la suite de l'apparition en 1840 du **métier circulaire**, la bonneterie de coton est remplacée par celle de laine qui, du fait de la mode, connaît un grand développement après la première guerre mondiale. Jusqu'en 1841, le peignage de la laine est entièrement manuel. Les établissements de peignage mécanique se développent entre 1852 et 1886, avant d'être supplantés par ceux de Roubaix et Tourcoing. Dans les années 1840-1873, les tissages prennent un **essor considérable**. Se dessine alors la primauté de



Les bâtiments de l'ancienne filature à Trélon.

Fourmies : sa population passe de 2 000 à 15 000 habitants. La période suivant l'année 1873 est une période de récession durable. Ainsi, selon Belin, le président de la Société Industrielle de Fourmies en 1888⁷, l'histoire lainière de la région comporte **deux phases**, l'une toute de prospérité, de 1840 à 1872, l'autre contraire de 1872 à 1886. Lors de la guerre de 14-18, pour ce qui est de l'industrie de la laine, les destructions des manufactures s'élèvent à 88%. Après l'occupation allemande, il faut attendre 1920 pour voir redémarrer les industries textiles.

La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon, Trélon, Ohain, Wignehies et Anor. De nombreuses maisons de maître témoignent encore aujourd'hui de ce passé industriel.

La filature de la laine peignée se concentre dans la Fagne de Trélon, en particulier à Sains-du-Nord, Glageon, Trélon, Ohain, Wignehies et Anor. De nombreuses maisons de maître témoignent encore aujourd'hui de ce passé industriel.

La richesse géologique de la Fagne : l'exploitation de la pierre

La richesse du sous-sol permet l'exploitation de nombreux gisements : **carrière de calcaire (pierre bleue), schiste (à Fourmies), grès (à Anor) et minerais de fer**. Les exploitations de pierre bleue se retrouvaient concentrées essentiellement dans les communes du centre de la Fagne : Féron, Glageon, Trélon, Wallers-Trélon, jusqu'à Fourmies. Wallers-Trélon était particulièrement recherché pour son «marbre» dit le «Rouge du Nord».

A partir du deuxième quart du XIX^e siècle, les pierres, sous forme de moellons ou de pierres de taille, sont transportées par voie d'eau, par le canal réalisé de la Sambre à l'Oïse, la section entre Namur et Landrecies étant construite de 1825 à 1832.

D'après Avit Duronsoy⁸, la période entre 1882 et 1914 marque les années de prospérité de l'industrie du «marbre» à la suite de l'amélioration des voies de circulation, l'installation de machines nouvelles avec le



La carrière de Wallers-Trélon.

début de l'électricité, une concentration de l'industrie marbrière avec la naissance des multinationales, ainsi que l'engouement pour la polychromie des parures de cheminée.

Après la première guerre mondiale, les dommages de guerre et le goût du public favorisent un nouvel essor de l'industrie marbrière. Mais de graves difficultés financières et une décadence de la production à partir de la **crise de 1929 et surtout de 1940** font de l'industrie de la pierre une industrie en déclin. Le béton et le granit supplantent l'utilisation traditionnelle de la pierre bleue. Le calcaire régional entre dans la composition des bétons bitumeux utilisés pour le réseau routier : le calcaire extrait à Wallers par le Comptoir des Calcaires et Matériaux (CCM) trouve aujourd'hui cet usage. Une autre carrière, en activité, se situe à Glageon.

Les activités de production et de transformation du lait

Les terres marneuses se révélant impropres à la culture intensive, la **vocation herbagère** s'est affirmée lentement durant la première moitié du XIX^e siècle⁹. A partir de 1825, les herbages protégés du vent par des haies vives se multiplient : se constituent alors les **pay-sages bocagers** très présents aujourd'hui.

L'industrie laitière prédomine sur le commerce des bovins. Cet élevage a suscité la création de nombreuses laiteries industrielles surtout à partir de 1890. Des regroupements ont lieu, comme en témoigne l'établissement coopératif de Sains-du-Nord ou celui d'Ohain qui comprenait une succursale à Eppe-Sauvage. Se sont développés, parallèlement aux herbages, des vergers favorisant l'industrie des pommes et du cidre. En 1988, les 2/3 des exploitations de la Fagne de Trélon étaient réservées à l'élevage des vaches laitières¹⁰, le lait étant centralisé à l'usine de Dompierrre-sur-Helpe.

De cet héritage, demeurent de nombreuses friches industrielles, souvent en voie de restructuration, un patrimoine composé d'usines, de maisons de maître et de logements ouvriers, qui constituent la physionomie particulière de bien des villages de la Fagne de Trélon et dont la mémoire est mise en scène à travers l'écomusée de Fourmies-Trélon.

¹ «Les hommes n'eussent pas pu subsister ici sans le secours d'autres ressources. La nécessité les poussait à chercher dans l'industrie le moyen de vivre.» in Fondation de la Société industrielle, La Région de Fourmies, Fourmies, Typographie et lithographie Bachy, 1927, p. 25.

² MICHAUX Edmond, Recueil de notes historiques concernant le village d'Eppe-Sauvage, s.l., 1957, p. 16.

³ Conseil de l'Europe, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 20.

⁴ Sources INSEE Ministère de l'agriculture, Office national des forêts cité in BRY René, CAUDRELIER Gérard, NICAISE Pierre, Trélon et son histoire, Fellerries, N.A.I. Production, c. 1978, p. 11.

⁵ Fondation de la Société industrielle, op. cit., p. 26.

⁶ Ibid., p. 8 et p. 56 à 58.

⁷ Ibid., p. 66.

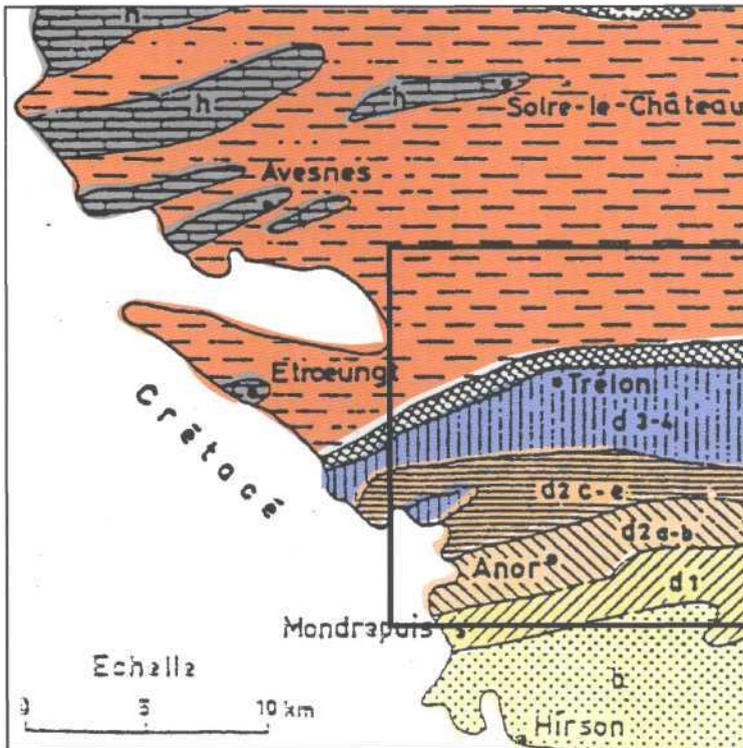
⁸ Avit Duronsoy, ancien Maire de Bellignies, auteur d'ouvrages sur l'activité marbrière dans le bavais

⁹ Ibid., p. 21.

¹⁰ Atlas Nord-Pas-de-Calais, INSEE, 1995.

Le sous-sol : une ressource traditionnelle

L'approche de la constitution géologique de la Fagne de Trélon est importante à deux titres. Elle permet l'identification des matériaux de construction du bâti traditionnel, qui, par leur couleur et leur traitement, modèlent la physionomie de ce secteur. De plus, cette richesse est à l'origine d'activités économiques spécifiques, celles de l'extraction de la pierre et de son exploitation.



Carte géologique simplifiée.



Brique



Pierre bleue



Grès

Entité paysagère Fagne de Trélon

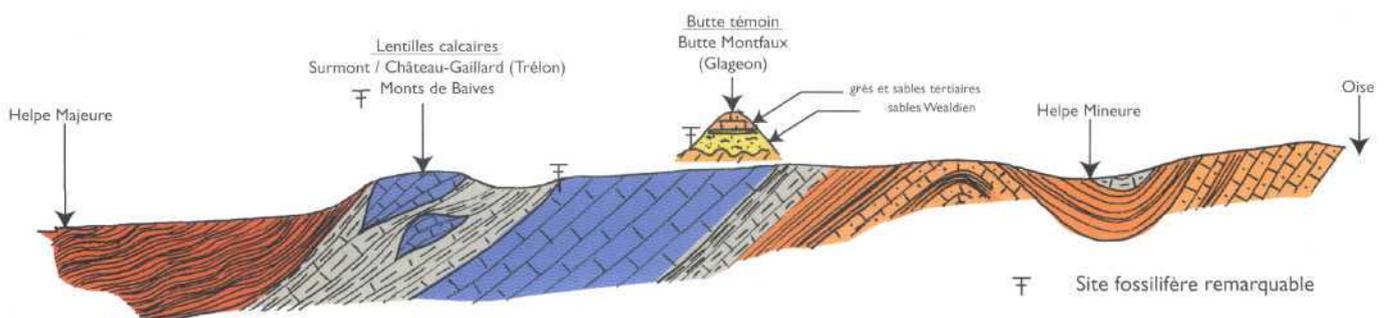
Les limons (pour la fabrication des briques) du Quaternaire recouvrent tous les autres terrains (Primaire, Secondaire ou Tertiaire). Rares à l'est d'une ligne Anor-Avesnes, ils peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseur plus à l'ouest et au nord d'Avesnes.

- schistes peu ardoisiers (b)
- arkose (d 1)
- grès (très clair) (d 2a-b)
- schistes et grès foncés (d 2c-e)
- minerai de fer, schistes et calcaires (pierre bleue ou marbre noir) (d 3-4)
- schistes et calcaires (marbres gris et rouge de Flandres) (d 5)
- schistes (d 6)
- schistes et calcaire crinoïdique dit Petit granite (h)

Les roches extraites du sol et présentées ici, sont utilisées comme matériaux de construction des bâtiments. Ainsi, on trouve de nombreuses constructions en pierre bleue à Glageon, Trélon, Wallers-Trélon, Baives, en grès à Anor et en brique dans la plupart des communes.

Carte et coupe géologiques schématiques de l'entité paysagère de Trélon

Paysage	Dépression et forêt de la Fagne	Bocage	Cultures et plateau	Bocage
Géologie	Schistes du Famennien	Schistes et calcaires récifaux du Frasnien moyen et supérieur	Calcaires massifs du Givétien et du Frasnien inférieur Recouvrements du Wealdien du tertiaire et du quaternaire	Schistes et calcaires du Couvinien Grès de l'Emsien Schistes et calcaires du Couvinien Schistes et grès de l'Emsien et du Siegenien
Industrie extractive ancienne	Alluvions récents (poterie, briqueterie)	Calcaires marbriers (marbres gris et rouge des Flandres)	Calcaires marbriers noirs (Pierre bleue) Sables, mine de fer jaune, marnes, grès tertiaire, limons (poterie - briqueterie)	Mine de fer rouge Grès, arkose
Communes	Liessies - Epe-Sauvage - Moustier	Baives	Wallers-Trélon - Trélon Glageon - Féron	Ohain Fourmies Anor



Légende réalisée en collaboration avec Monsieur Joël Danloux, hydrologue. Source : Guides Géologiques Régionaux, Masson & Cie, 1973 ; Carte tirée du Guide Ardennes - Luxembourg, p. 84.

Pour toutes informations complémentaires sur la géologie, vous pouvez vous référer aux "cartes géologiques de la France" éditions BRGM, Service géologique national, cartes "Trélon XXVIII-7" et "Hirson XXVIII-8" éditées au 1/50000.

La carte d'État Major (1818 à 1881), un outil précieux d'analyse de l'évolution de la forme urbaine.

La carte d'État Major, établie sur la Fagne de Trélon en 1832, permet de comparer les zones d'implantation du bâti telles qu'elles existaient lors de son établissement avec celles que l'on peut lire sur les cartes actuelles établies par l'IGN. Elle met notamment en évidence le spectaculaire développement de Fourmies ou de Wignehies. Elle éclaire également sur l'étendue des forêts et sur les axes anciens de circulation, comme celui reliant Eppe-Sauvage à Montbliart en Belgique, aujourd'hui moins pratiqué.



Carte de France à 1 : 80 000 dite «Carte d'Etat Major».

Envisagée sous l'Empire, conçue et entreprise sous la Restauration, la Carte de France à 1 : 80 000 était destinée à remplacer la Carte de Cassini levée de 1750 à 1790 et devenue insuffisante. Sous l'autorité des Ingénieurs géographes, elle fut levée sur le terrain par les officiers du Corps d'Etat Major dont le nom restera à jamais attaché à la carte. Les travaux entrepris en 1818 se poursuivirent jusqu'en 1881. Gravée sur cuivre par les artistes les plus renommés de l'époque, son homogénéité est telle que les 267 feuilles qui la composent semblent dater de la même année.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon

Le bâti dans le paysage

Au sud-est du territoire du Parc, l'entité paysagère de la Fagne de Trélon se signale par la présence d'une forêt épaisse, qui marque partout l'horizon de sa longue lisière noire. Située sur les contreforts des Ardennes, elle est caractérisée par un relief accentué, marquée par deux vallées principales, celle des rivières de l'Helpe-majeure et celle de l'Helpe-mineure, qui traversent d'est en ouest ce territoire. La présence de l'eau se traduit aussi par des étangs et des retenues qui ont contribué au développement industriel et artisanal des villes de Fourmies, Wignehies, Trélon, Anor, Glageon et Ohain, et suscité l'attrait touristique de lieux comme le Val Joly. De larges axes routiers desservent l'ensemble de la Fagne.

*Ce document dresse une typologie de l'implantation du bâti dans le paysage. Il met en évidence deux types paysagers majeurs : **la vallée encadrée de forêts au nord et la clairière au sud.***



La vallée encadrée de forêts.



La clairière.

L'implantation du bâti dans le paysage

La typologie

Les principaux critères paysagers (topographie, hydrographie et occupation du sol) permettent de caractériser l'entité paysagère de la Fagne de Trélon. On distingue quatre types d'implantation et d'environnement des villes et villages, qui peuvent s'enrichir de nuances particulières.

Parmi ces quatre types sont définis **deux types majeurs**, les plus représentatifs de l'entité paysagère :

- **La vallée encadrée de forêt au nord**
- **La clairière au sud**

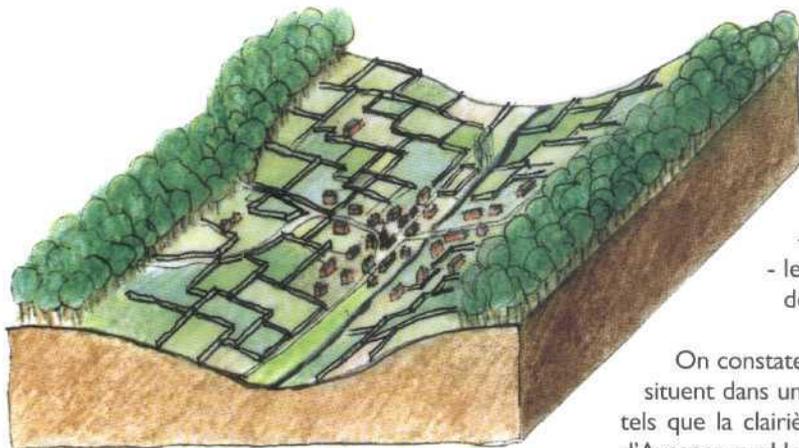
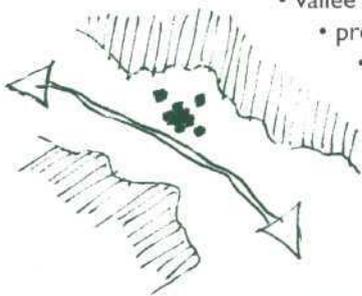
et **deux types mineurs** en situation particulière de transition avec les entités paysagères voisines :

- **La lisière (transition avec l'entité du Pays d'Avesnes)**
- **La vallée encadrée de plateaux bocagers (transition avec l'entité de la Thiérache)**

Types majeurs

Type I : la vallée encadrée de forêts

- vallée encadrée de forêts (grands massifs boisés),
- présence de la rivière l'Helpe-Majeure ou du ruisseau de Baives,
- noyau bâti implanté sur versant et/ou en fond de vallée,
- perception orientée par l'axe de la vallée (co-visibilité d'un versant à l'autre),
- activité agricole dominante.



Quatre villages sont particulièrement représentatifs de ce type : Eppe-Sauvage, Liessies, Moustier-en-Fagne et Willies

Les trois autres, Ramousies, Baives et Wallers-Trélon, présentent des nuances :

- la culture est présente de manière plus importante,
- la forêt est moins prégnante,
- les horizons sont plus ouverts, les sommets des collines plus dégagés.

On constate que ces trois villages sont implantés à l'entrée de la vallée. Ils se situent dans un paysage de transition avec des secteurs plus ouverts et cultivés tels que la clairière de Trélon pour Baives et Wallers-Trélon ou encore le pays d'Avesnes-sur-Helpe pour Ramousies.

Baives
Eppe-Sauvage
Liessies
Ramousies
Wallers-Trélon
Willies



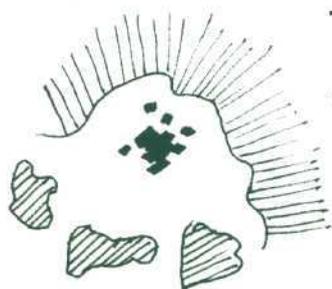
La vallée encadrée de forêts à Eppe-Sauvage.



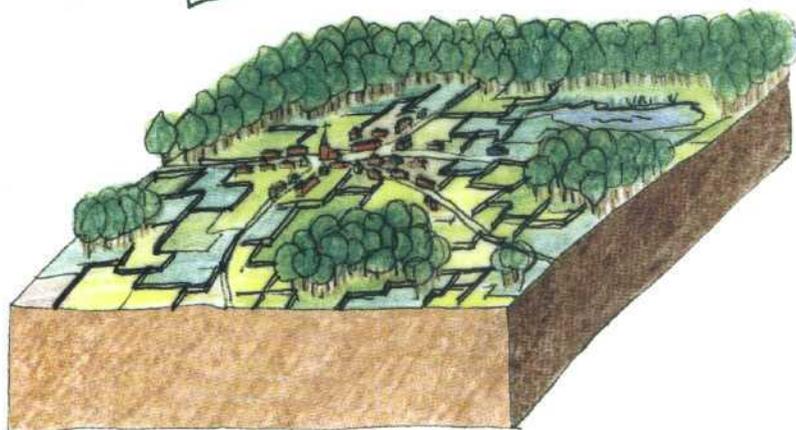
L'entrée de la vallée à Ramousies.

Anor
Féron
Fourmies
Glageon
Ohain
Trélon

Type 2 : la clairière



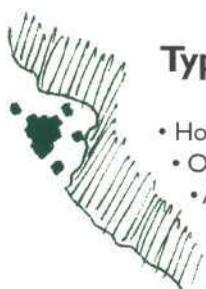
- bâti implanté en secteur ouvert,
- partiellement sur plateau,
- délimité par une structure forestière,
- activité industrielle dominante.



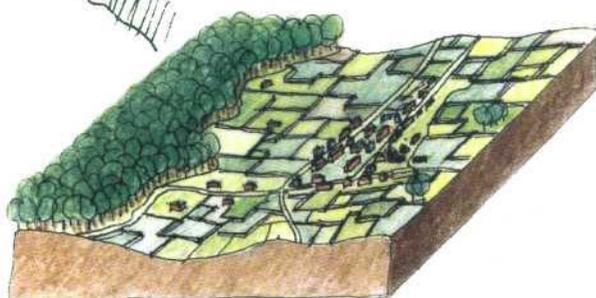
La clairière à Trélon

Types mineurs

Type 3 : la lisière



- Horizon boisé d'un seul côté,
- Ouverture à l'opposé sur plateau vallonné,
- Activité agricole et industrielle dominante.

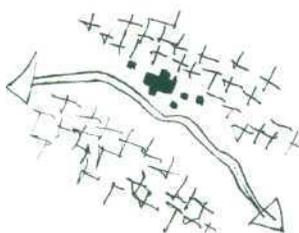


Sains-du-Nord

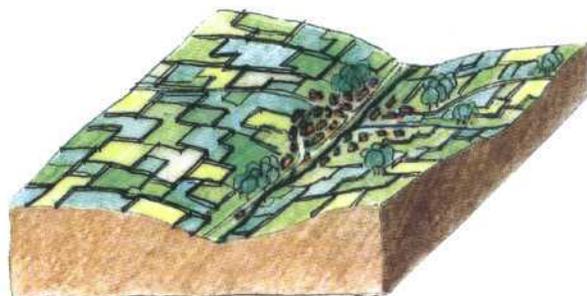


La lisière à Sains-du-Nord

Type 4 : la vallée encadrée de plateaux bocagers



- Aucun contact proche avec la forêt,
- Noyau bâti sur versant et en fond de vallée,
- Activité industrielle dominante.



Wignehies



La vallée bocagère de Wignehies

Enjeux paysagers

Comme nous venons de le voir, la Fagne de Trélon est caractérisée par deux paysages majeurs, la vallée encadrée de forêts et la clairière. Ces caractéristiques créent un environnement paysager riche qu'il faut respecter, quel que soit le projet envisagé : aménagement, extension, embellissement, pose de mobiliers urbains ...

Il est important de préserver les atouts suivants :

- Dans les paysages de la Fagne de Trélon, la forêt est omniprésente. De manière lointaine, elle l'est par ses **horizons boisés et denses** qu'il est important de garder lisibles. La gestion du bocage et le mode d'implantation du bâti conditionneront fortement cette lisibilité.
- De plus, la topographie s'appuie essentiellement sur des vallées au profil large et aux versants assez marqués. Cette situation offre l'intérêt de vues largement ouvertes d'un versant sur l'autre. Ces **panoramas**, permettant de comprendre l'orientation de la vallée et son organisation, gagneraient à être préservés et exploités.
- Au contact de la forêt, le bâti a modelé les lisières, créant ainsi des **écrans forestiers** à l'ambiance protégée et parfois intime, qu'il convient de préserver et de valoriser.
- Les pentes des versants des vallées sont de véritables « présentoirs » pour le bâti qui s'y est installé qu'il soit disséminé ou groupé. Dans tous ces cas, **la pente** est un atout majeur dont il faudra non seulement tenir compte mais aussi tirer parti habilement dans tout projet de construction ou d'aménagement.
- D'une manière plus générale, le relief permet de ménager **des vues proches ou lointaines** sur le paysage environnant qu'il est intéressant de prendre en compte dans un projet.
- Le caractère rural des villages au nord et celui plus urbain et industriel des bourgs et des villes au sud, crée pour la Fagne de Trélon **une image contrastée** qu'il est important de respecter et de valoriser. Bien que l'on distingue des organisations bâties assez variées sur l'ensemble du territoire (linéaire, agglomérée, dispersée, ...), toute construction nouvelle ou aménagement devra respecter et conforter l'échelle et les modes d'implantations déjà présents sur le site.

Pour toutes informations complémentaires sur les paysages en Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages de la Fagne de Trélon», édité par le Parc.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



Le bâti dans son cadre de vie

La forêt, la pente et l'industrie sont des éléments essentiels et représentatifs de la Fagne de Trélon. Ils ont marqué fortement et de manière contrastée la structure urbaine des villes et villages de ce secteur et influent encore aujourd'hui sur leur évolution.

Ces thèmes sont développés et illustrés par des exemples significatifs essentiellement issus de l'étude des communes.



Le bâti et la forêt.



Le bâti et la pente.



Le bâti et l'industrie.

Le bâti et la forêt

Les liens de l'habitat et de la forêt sont déclinés selon trois problématiques dominantes : la forêt comme ressource économique, le défrichement et l'écrin forestier.

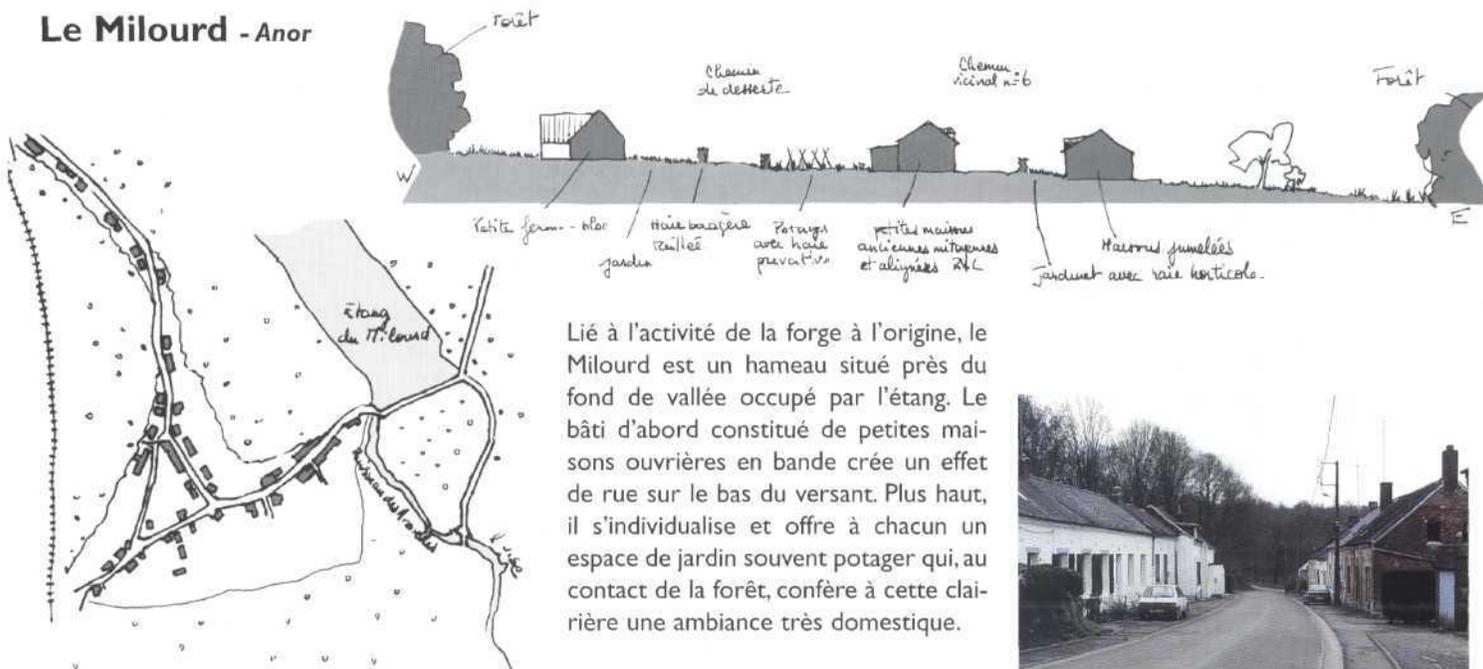
La présence et la relation étroite qu'entretenaient la forêt et l'eau ont favorisé, en Fagne de Trélon, à partir du XVI^e siècle, la naissance et le développement d'une industrie spécifique : forges, verreries, scieries... Ces activités, toujours en fond de vallée, détachées des centres-bourgs, ont été à l'origine de formes d'habitat adaptées, enclavées dans la forêt.

Par ailleurs, le défrichement est lié, à l'origine, à des fins agricoles : les fermes s'implantent en lisière de forêt pour bénéficier de sa proximité et installer de manière protégée leur domaine agricole. Ce phénomène de découpage de la lisière a généré de larges clairières où le bâti s'éparpille dans tout l'espace libéré.

Aujourd'hui, certains de ces lieux protégés, où le bocage domine encore et la forêt forme écrin, se prêtent particulièrement à une occupation résidentielle, soit par la réhabilitation de petites fermes, soit par l'implantation de maisons récentes.

La forêt, ressource économique.

Le Milourd - Anor



Lié à l'activité de la forge à l'origine, le Milourd est un hameau situé près du fond de vallée occupé par l'étang. Le bâti d'abord constitué de petites maisons ouvrières en bande crée un effet de rue sur le bas du versant. Plus haut, il s'individualise et offre à chacun un espace de jardin souvent potager qui, au contact de la forêt, confère à cette clairière une ambiance très domestique.



Plan et coupe schématiques du Milourd à Anor.

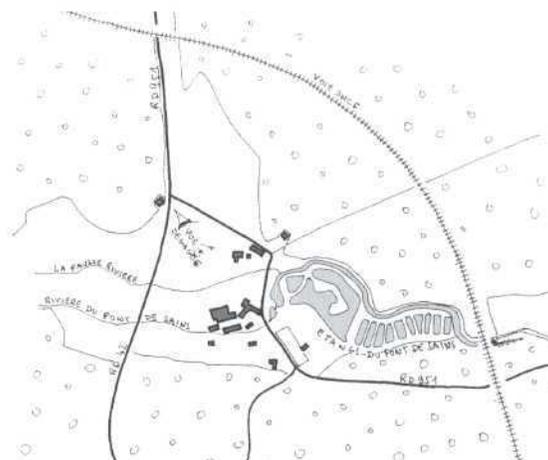
Le Pont de Sains - Féron



Cet ensemble de bâtiments développés autour d'un château et d'une ancienne forge s'inscrit dans une vaste clairière à la lisière franche, ouverte vers l'aval de la vallée, à l'ouest. Ce domaine, très visible de loin, donne un sentiment d'autarcie. A un défrichement lié à l'exploitation de la forge, a succédé au début du XIX^e siècle la création d'un parc

pittoresque dont témoigne aujourd'hui le temple de l'Amour. Situé aux portes de la Fagne, ce lieu est emblématique d'un paysage de clairière bâtie

de fond de vallée, propre à cette entité. Parallèlement au déclin des activités de forge, la vocation résidentielle et agricole du domaine s'est affirmée, freinant le défrichement de la forêt. La réalisation de la RD42, reliant Sains-du-Nord à Fourmies, a créé une coupure transversale au milieu de la clairière, isolant l'ensemble bâti d'une grande partie de son domaine. Encore aujourd'hui, le site évolue autour d'une activité qui a suscité de nouvelles constructions, regroupées autour des anciens bâtiments, confortant le rayonnement de cet ensemble bâti dans sa clairière.



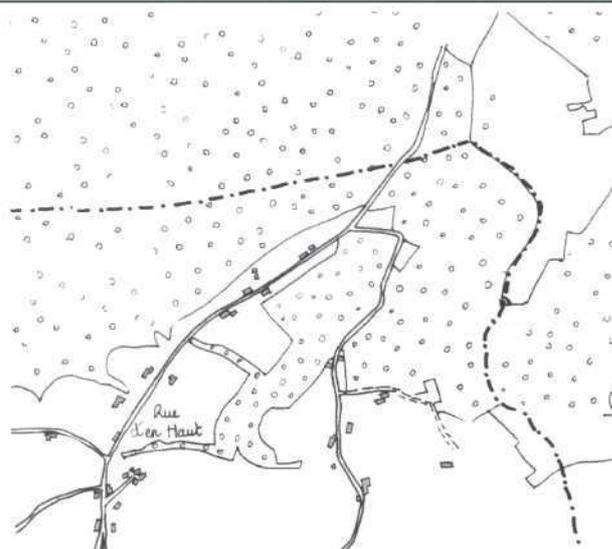
Plan schématique du Pont de Sains.

La forêt, ressource économique, autres exemples : le Fourneau et Laudrissart à Trélon, la Galoperie à Anor, la forge de Liessies...

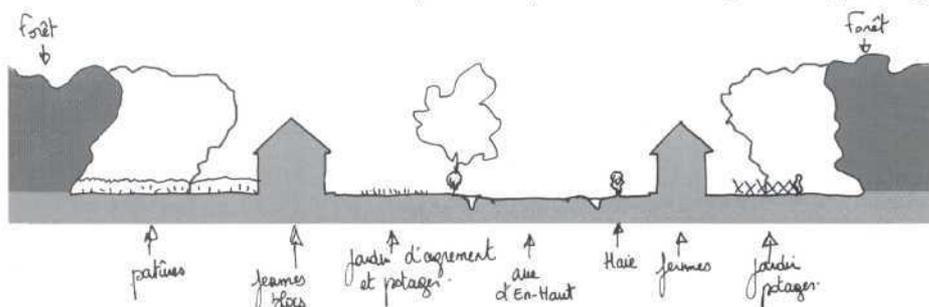
Le défrichement ...

La rue d'En-Haut - Eppe-Sauvage

La rue d'En-Haut s'est constituée autour d'un axe de communication autrefois important, partant du village en fond de vallée jusqu'en haut du versant forestier, en direction de Sivry. Elle forme une percée longue et étroite issue du défrichement lié à l'installation de fermes-blocs, jusqu'à la frontière, au cœur de la forêt. Implantées parallèlement à la voie, elles sont précédées d'un jardin du côté de la route et de pâtures du côté de la forêt. Elles s'égrènent de part et d'autre de la voie jusqu'à l'extrémité de la percée. La rue d'En-Haut donne l'effet d'un couloir forestier de plus en plus resserré.



Plan et coupe schématiques sur le resserrement forestier à Eppe-Sauvage.



Le défrichement, autres exemples : la rue de Couturelle à Eppe-Sauvage, le hameau du Champiau à Willies, la Croix-de-Trélon à Liessies...

et l'écrin forestier

Le hameau de Couplevoie - Glageon



A l'écart du village, le hameau de Couplevoie est constitué d'un maillage de petites voies organisées autour d'un axe nord-sud, reliant le bourg de Glageon à Fourmies. Issu de l'installation de petites fermes ayant contribué au défrichement de cette zone forestière du Bois de Glageon et du Grand Fresseau, Couplevoie s'est constitué comme un véritable hameau en milieu bocager, au creux d'un vallon encadré par la lisière.

Aujourd'hui, on constate que le développement de Fourmies au sud a réduit l'épaisseur de l'écrin forestier de Couplevoie et favorisé son orientation résidentielle. Le tissu des petites fermes herbagères, qui a permis le maintien du bocage, a également facilité l'intégration d'un habitat actuel. C'est dans cette ambiance campagnarde et protégée que se sont implantées, en continuité avec les bâtiments anciens, quelques constructions neuves densifiant la structure préexistante.



Plan schématique sur le hameau de Couplevoie.

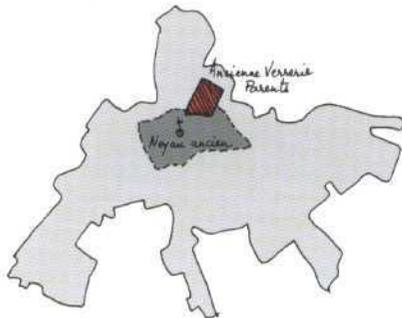
L'écrin forestier, autres exemples : les Trieux à Ohain, les Bruyères à Féron...

Le bâti et l'industrie

Les ressources en eau conjuguées à l'abondance du bois et aux richesses du sous-sol ont favorisé en Fagne de Trélon depuis le XVI^e siècle une industrie florissante dans différents domaines. S'y sont développées forges et aciéries, verreries, filatures, investissant souvent les fonds de vallée, soit en lien au noyau des villages, soit un peu à l'écart lorsque celui-ci est sur versant. Par ailleurs, la relative pauvreté des sols a favorisé la vocation herbagère de ce territoire, suscitant le développement de laiteries industrielles. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, bon nombre de fabriques ont profité de l'arrivée du chemin de fer pour s'implanter à proximité, en lien avec des axes de communication importants. Cette forte croissance a créé progressivement des extensions bâties - habitat, locaux professionnels et services - jusqu'aux limites des centres anciens. Elle a modifié la forme et la structure urbaines (Anor, Glageon, Ohain, Sains-du-Nord, Trélon, Wignehies), déplaçant parfois le centre de gravité des communes. Ce phénomène est illustré à travers trois situations : l'industrie et son habitat intégrés au tissu urbain ; juxtaposés au centre ancien ; isolés du centre ancien. A la suite du déclin industriel, certaines activités demeurent, d'autres ont disparu ou se sont transformées. Cette mutation se traduit aujourd'hui par l'existence de friches industrielles, la reconversion de bâtiments ou leur réhabilitation patrimoniale.

Influence de l'installation de l'industrie sur la forme urbaine

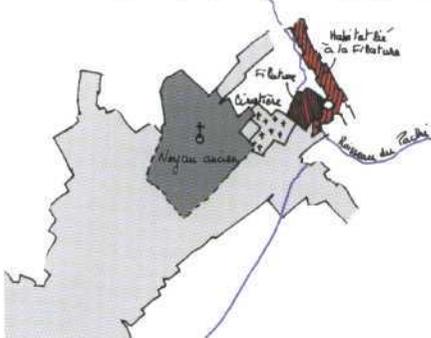
L'industrie et son habitat intégrés au tissu urbain - L'ancienne verrerie Parent à Trélon



L'ancienne verrerie Parent à Trélon s'inscrit naturellement dans la pente, épousant le relief particulier de l'affleurement rocheux et renforçant la cohérence du site. Elle s'est greffée au tissu ancien constituant le centre du bourg. Par la taille et la volumétrie de ses bâtiments, elle s'est facilement intégrée dans la continuité de la structure de la ville.



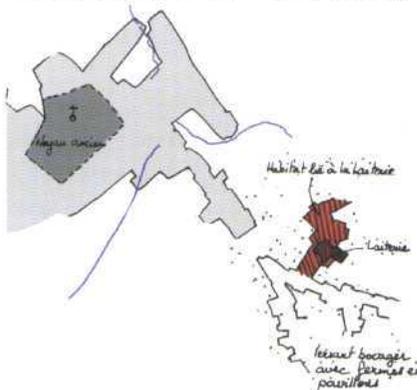
L'industrie et son habitat juxtaposés au centre ancien - La filature de Sains-du-Nord



La filature de Sains-du-Nord et les rangs de maisons ouvrières qui lui sont associées sont implantés à la confluence de deux ruisseaux, en contrebas du noyau ancien et du cimetière. Ils se sont juxtaposés au bourg, créant un véritable quartier, desservi par deux nouvelles voies. Celles-ci devenant l'accès à la vallée de l'Helpe Majeure (vers le Val Joly) ont modifié les circulations principales, laissant le centre-bourg à l'écart.



L'industrie et son habitat isolés du centre ancien - La laiterie à Sains-du-Nord



La laiterie du lieu-dit le Point-du-Jour s'est installée sur le versant opposé au centre-bourg au sein d'un secteur bocager et à proximité immédiate de fermes herbagères. Sa prospérité et son développement ont contribué à densifier ce site, devenu un véritable hameau loin du centre. Actuellement, la laiterie n'est plus le moteur du développement de ce secteur. Néanmoins, elle a participé au maintien de la nature bocagère de ce territoire qui se révèle aujourd'hui attractif pour l'installation d'un habitat résidentiel.



La place de l'industrie aujourd'hui

Le traitement des friches industrielles

Le déclin de l'industrie a eu de multiples conséquences sur le tissu urbain. Aujourd'hui, on constate :

- la présence de bâtiments industriels sans affectation, générant des zones de friches,
- des vides dans le tissu urbain, issus de la destruction de certains bâtiments,
- le réinvestissement de certains de ces espaces dégagés par des zones de loisirs et parfois par la construction de logements.



A la périphérie du centre d'Ohain, la filature constitue aujourd'hui une friche bâtie à la suite d'un incendie. Le devenir d'un tel site, unique en ces lieux, pose question : quelle mémoire doit-on en garder ?

La destruction en 1991 de la filature de laine Hubinet a libéré un large espace en lisière du centre bourg de Glageon et a isolé un rang de maisons.



La démolition d'une industrie, conjuguée à la disponibilité de vastes terrains localisés en continuité, a permis de restructurer cet espace en mêlant commerces, logements individuels et collectifs, résidences pour personnes âgées, et de renforcer les liens entre le bourg ancien et la RD 951 où se situe aujourd'hui une grande partie de la vie économique et commerciale de Sains-du-Nord.

La réhabilitation - L'ancienne filature de Wignehies et celle de Trélon.

Des bâtiments industriels ont été réhabilités afin d'accueillir des activités nouvelles. A Wignehies, la surface des bâtiments de l'ancienne filature a été divisée entre diverses entreprises. Cette réhabilitation de qualité a permis le maintien du tissu existant et la mise en valeur de ce patrimoine. Placés en vis-à-vis des terrains de sports et de loisirs, ces bâtiments, rythmés par la succession de leurs sheds, participent de l'activité et de l'identité de la commune.

Située en entrée de ville, l'ancienne filature de Trélon bénéficie également d'une réhabilitation en cours qui pourrait permettre d'accueillir des activités, alliant l'intérêt économique et l'attrait patrimonial des lieux au bénéfice de l'image communale.



L'ancienne filature de Wignehies.



L'ancienne filature de Trélon.

La muséification - La Maison du bocage de Sains-du-Nord, l'Atelier-musée du verre à Trélon.

Certaines des anciennes industries et leur habitat ont bénéficié d'une reconnaissance patrimoniale en abritant des antennes de l'Écomusée de Fourmies-Trélon. A Sains-du-Nord, une maison de maître, témoignant de l'époque industrielle, abrite la Maison du bocage, le jardin d'hiver accueillant le café du musée. A Trélon, les fours de l'ancienne verrerie Parent sont utilisés pour des démonstrations, transmettant un savoir-faire. Ils s'inscrivent dans le réseau de l'Écomusée de Fourmies-Trélon dont l'antenne principale se situe dans une ancienne usine textile à Fourmies.

Depuis 30 ans, ces expériences ont contribué à la reconnaissance de l'architecture industrielle et de ses activités passées. La mise en valeur de ce patrimoine permet de conserver et de transmettre la mémoire du territoire.



La Maison du Bocage à Sains-du-Nord.



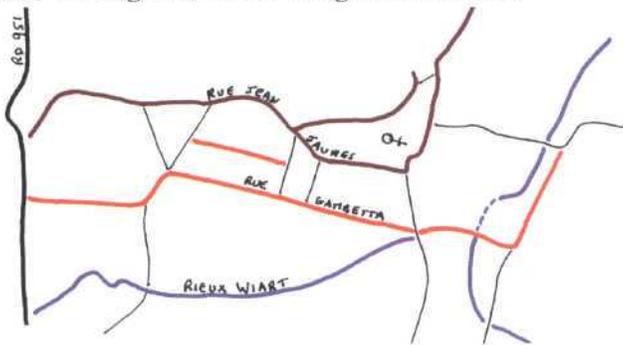
L'Atelier-musée du verre de Trélon.

Le bâti et la pente

En raison de sa position sur les contreforts des Ardennes, la Fagne de Trélon est le secteur du Parc naturel régional de l'Avesnois où le relief est le plus marqué. Cette caractéristique topographique a déterminé le choix d'implantation des villes et villages, profitant de situations dominantes pour se développer. L'inscription du bâti dans la pente a donné naissance à des formes riches et variées. L'influence de la pente porte sur la forme urbaine, l'organisation du bâti et enfin sur les espaces publics.

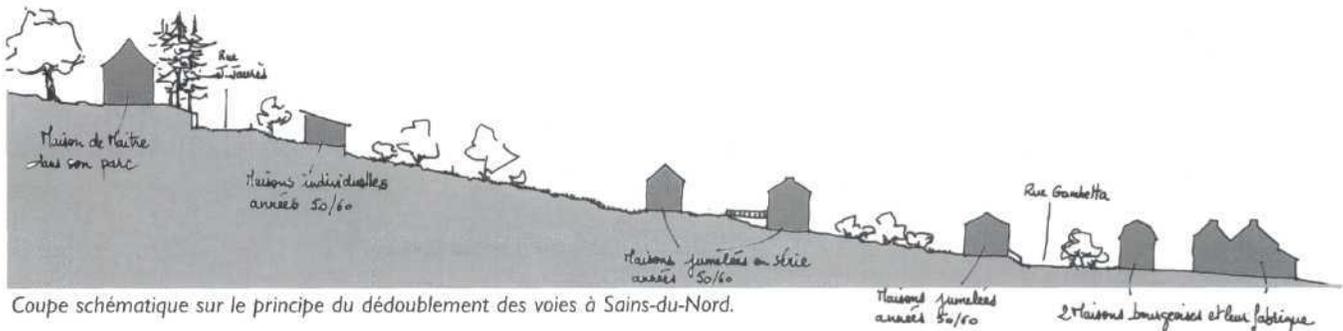
Influence de la pente sur la forme urbaine

Qu'elle soit structurée ou non, la forme urbaine s'est adaptée au jeu de la pente selon divers modes : le dédoublement des voies, le maillage des rues et l'étagement du bâti.



Le dédoublement des voies - Sains-du-Nord

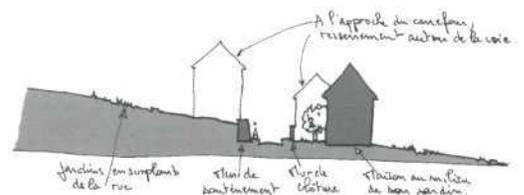
A partir de la rue Jean Jaurès, axe parallèle au fond de vallée et à mi-pente, reliant la RD951 au centre du bourg, la commune de Sains-du-Nord s'est développée à l'époque industrielle en créant une seconde rue parallèle - la rue Gambetta - en contrebas. Cette implantation est la plus favorable à une circulation aisée sur la moindre pente et à l'installation du bâti sur terrasse, soit en surplomb, soit en contrebas de la voie. Plus tard et de la même manière, une troisième rue s'est intercalée, encadrée de maisons jumelées et alternées, permettant à chacune une vue vers la vallée.



Coupe schématique sur le principe du dédoublement des voies à Sains-du-Nord.

Le maillage des rues - Glageon

Le maillage à Glageon est un réseau de six voies se croisant de manière orthogonale. Installé sur le versant du Rieux des Hameaux, ce maillage s'est adapté à la pente différemment selon l'inclinaison des lieux. Sur la pente la plus douce, se sont placées les rues les plus longues, les autres s'installant face à la pente.



Coupe de principe sur la rue Carion.



On constate rue Carion et rue du Général de Gaulle un effet de dissymétrie du profil de la rue dû à la pente, illustré par des murs de soutènement côté amont et des jardins clos, au niveau de la rue côté aval.

Sur les rues Georges et Trioux Lecoq prédomine un profil symétrique avec un bâti très étagé accompagnant la pente. L'accès aux maisons se fait alors par l'intermédiaire de seuils, de perrons ou d'escaliers installés sur le trottoir.

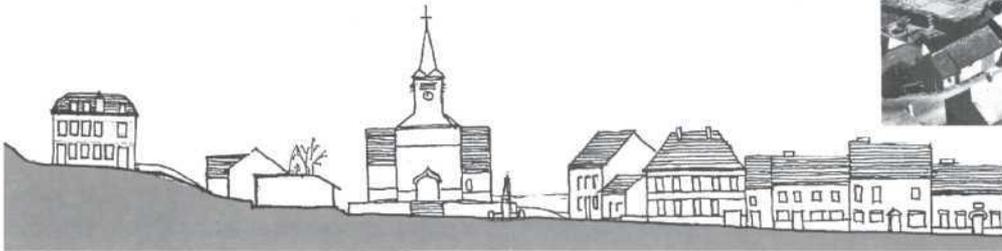


Le noyau étagé - Eppe-Sauvage

L'implantation du noyau du village utilise de manière opportune la pente et ses replats en se calant sur des terrasses naturelles. L'installation des bâtiments principaux du village et de leur environnement sur des terrasses successives crée une mise en scène du cœur du village, révélant le relief. L'identité de chaque lieu est affirmée par des limites franches qui le cernent et l'individualisent.



Vue sur le noyau d'Eppe-Sauvage d'après d'une carte postale ancienne.



Coupe schématique sur les places du village, avec la mairie sur une première terrasse, l'église sur son socle sur une seconde et le cœur villageois en pente douce vers le fond de vallée.

Influence de la pente sur la forme urbaine : le dédoublement : le noyau de Willies ; le maillage : le noyau de Wignehies ; le noyau étagé : Trélon, Ramousies, Baives, Anor.

Inscription du bâti dans la pente

Le bâti et ses abords dans la pente

Dans la pente, les abords des maisons se traduisent par une infinie variété des espaces de transition entre le bâti et la rue. Cette relation à la pente se traduit dans des profondeurs différentes, du simple emmarchement au jardin en terrasse en passant par le seuil pavé, le perron, le talus ... Ces espaces de qualité gagnent à être soignés, puisqu'ils enrichissent et animent l'espace public, tout en jouant un rôle de présentation du bâtiment. L'utilisation de matériaux locaux (pierre bleue, grès, brique) conjuguée à leur mise en œuvre dans la pente contribuent fortement à l'identité de ce territoire.

Jardin en terrasse



Le trottoir terrasse



Les escaliers



Le perron



Le talus



Le mur bahut



Le muret de soutènement



Le seuil et l'emmarchement

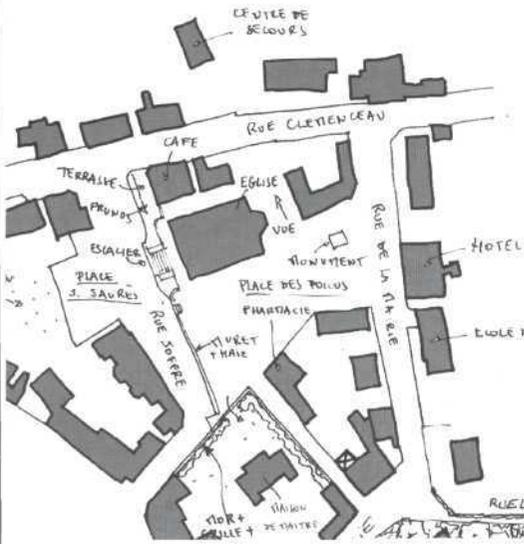


L'escalier monumental

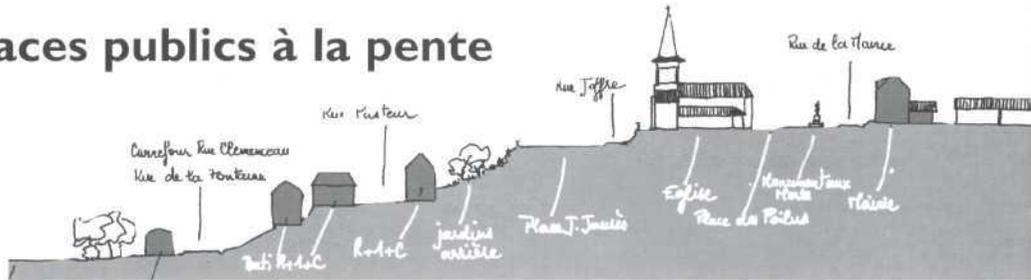


L'adaptation des espaces publics à la pente

Les places d'Anor

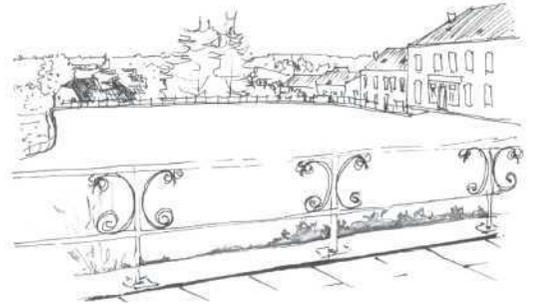


Plan schématique sur l'enchaînement des places.



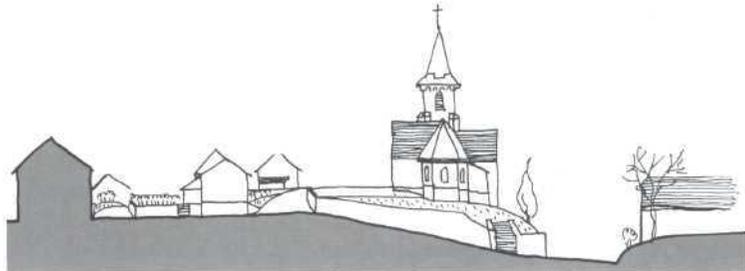
Coupe schématique sur l'effet de belvédère.

L'atout principal des deux places d'Anor réside dans leur situation de belvédère sur la vallée. La place haute offre une vue sur le paysage lointain alors que la place basse laisse découvrir un paysage plus proche et urbain, celui des jardins et des rues en contrebas. Placés entre l'une et l'autre, l'église et son parvis permettent la transition entre les deux, offrant par un lien physique (emmarchement, muret, talus planté) et visuel fort (effet de balcon) une cohérence à l'ensemble.

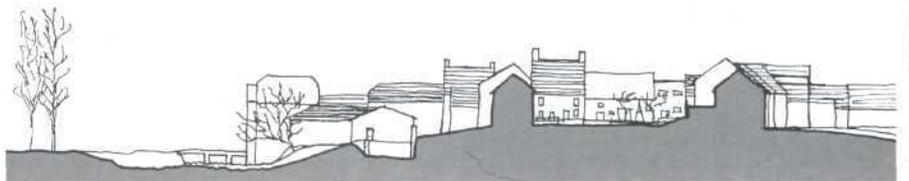


Les places de Ramousies

À Ramousies, l'existence de deux centres, l'un dans la pente et l'autre en bas de versant de l'Helpe Majeure a généré deux places en situation très contrastée. La première se confond avec le pourtour de l'église située sur une butte, enserrée par un mur de soutènement dont la hauteur varie selon la pente. L'effet de place n'est dû ici qu'au socle de l'église et à son parvis qui, grâce à la pente, font de ce lieu un véritable centre de gravité du noyau villageois. La seconde place, triangulaire, située en terrasse au-dessus de l'Helpe-Majeure, est encadrée sur trois côtés par des alignements bâtis qui l'isolent de la rivière. Cette place, espace ouvert ménagé sur un large replat proche du fond de vallée, contraste avec l'ensemble resserré et homogène du pourtour de l'église, donnant un effet d'escarpement.



Coupe schématique sur la place de l'église

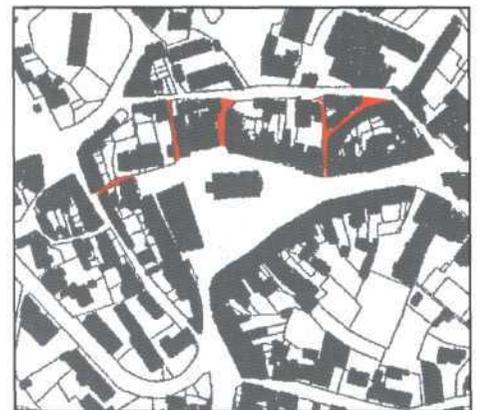


Coupe schématique sur la place basse

Les cheminements de Trélon



Le cœur de Trélon à l'ouest est particulièrement marqué par la pente qui se traduit par la présence de multiples escaliers, de virages et de rues escarpées. Aux voies de circulation se superpose un réseau de cheminements étroits cernés par des murets permettant de traverser à pieds les îlots grâce à des escaliers construits sur le roc dans la plus forte pente, là où des chemins carrossables ne pouvaient être pratiqués. Ces accès piétons se fauillent entre le bâti et les murs de soutènement et aboutissent de manière pittoresque sur la place, ménageant un effet de surprise. Maintenus dans leur usage initial, ils ont conservé leur caractère d'origine, notamment dans les matériaux et leur mise en oeuvre.

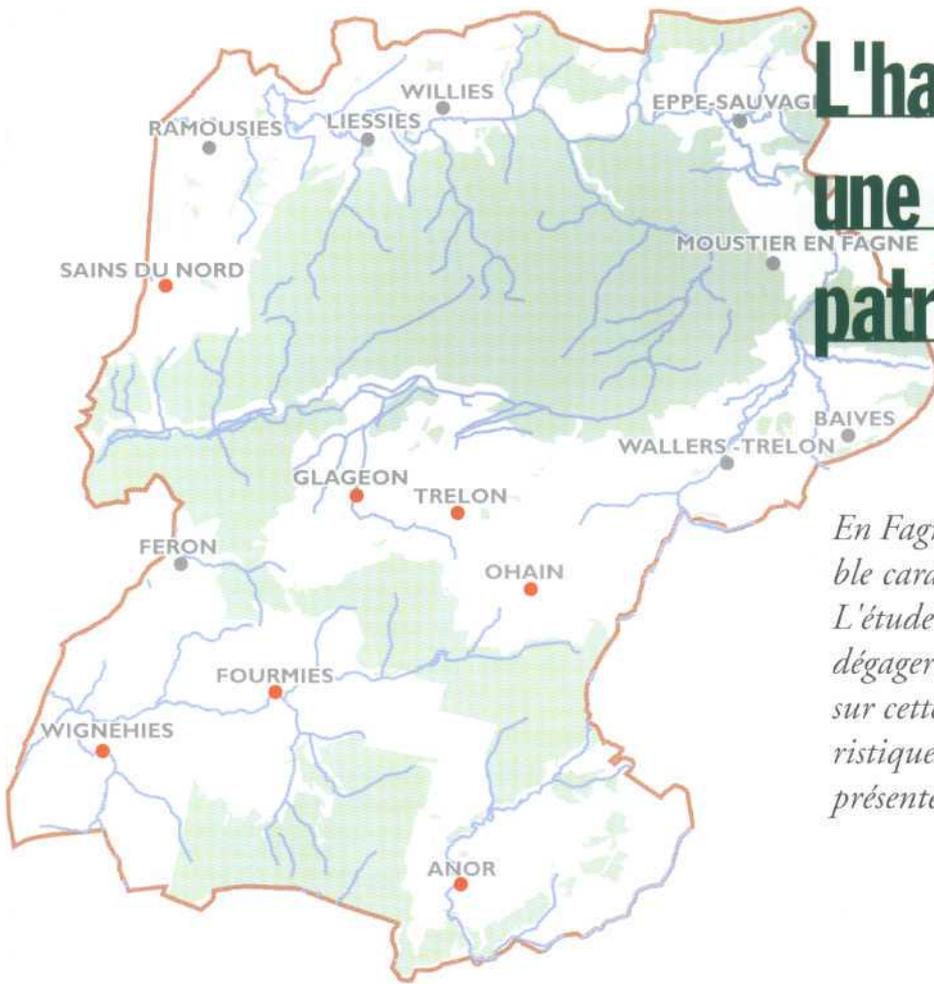


Croquis sur les cheminements piétons à Trélon.

L'adaptation des espaces publics à la pente :
 les places de Willies, Wignehies, Sains-du-Nord et Trélon ; les cheminements : Sains-du-Nord, Anor.

Le patrimoine bâti

La Fagne de Trélon



L'habitat, une composante du patrimoine architectural

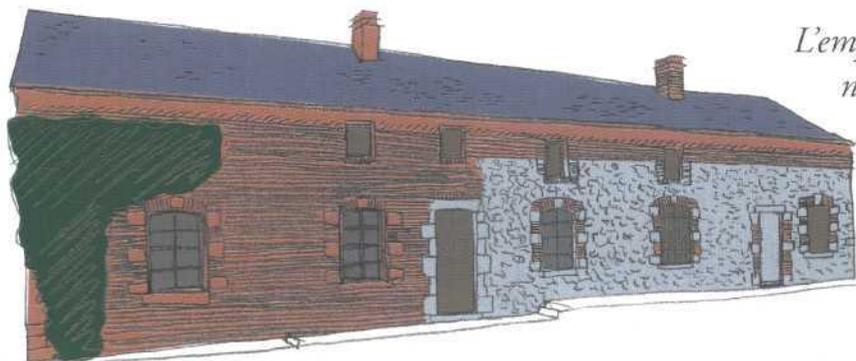
En Fagne de Trélon, l'habitat témoigne d'un double caractère, rural et industriel.

L'étude des fermes et des maisons a permis de dégager les types les plus fréquemment rencontrés sur cette entité paysagère et de préciser les caractéristiques générales de l'habitat, que ce document présente de façon détaillée et illustrée.

- Communes à dominante industrielle.
- Communes à dominante rurale.



Caractéristiques générales de l'habitat



L'emploi de matériaux de construction traditionnels, le volume des habitations, leur implantation par rapport à la rue, l'utilisation de tel ou tel élément décoratif... confèrent à l'habitat de la Fagne de Trélon un caractère particulier qu'il convient de préserver.

Les matériaux de construction traditionnels

La richesse géologique de ce secteur se retrouve naturellement dans les matériaux de construction de l'habitat. Les calcaires du Givétien et du Frasnien inférieur, baptisés **Pierre bleue**, sont utilisés en maçonnerie (moellons ou pierre de taille), ou en consolidation (chaînage d'angle, soubassement, bandeau) allié à un parti décoratif. Mêlés à la brique, ils sont employés pour l'encadrement des baies en dés, linteaux ou appuis de fenêtre et créent **la polychromie** si caractéristique des façades. De manière générale, le grès, moins présent sur le territoire, se décèle en particulier à Anor, mais également à Liessies et à Ramousies. De manière générale, un matériau est rarement utilisé seul.

L'ardoise traditionnelle, extraite des ardoisières des Ardennes et caractérisée par des reflets rosés, est encore présente, bien que souvent remplacée par des matériaux synthétiques. Des fers d'ancrage, jouant parfois le rôle de chronogrammes, c'est-à-dire de date portée sur l'édifice, retiennent les poutres et les murs en particulier au XIX^e siècle. Ils sont de formes variées, souvent décoratifs, et témoignent d'un artisanat local du fer.

Les volumes et les toitures

Les volumes de l'habitat sont en général peu élevés : ils se limitent au maximum à un étage avec des combles. Beaucoup de toitures sont à deux pans, souvent accompagnées d'un quart de croupe (dit « nez cassé »), caractéristique de l'Avesnois.

Les abords du bâti et l'adaptation à la pente

Signe de l'adaptation à la pente, les rez-de-chaussée des bâtiments sont souvent surélevés : quelques marches en pierre bleue permettent d'accéder à l'habitation. L'habitat s'implante volontiers sur talus ou terrasse. Participant à sa présentation, ses abords se constituent alors de mur-bahut, de muret de soutènement ...

La chronologie

L'habitat date essentiellement du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Environ 15% des bâtiments datent du XVIII^e ou comprennent des parties de cette époque. Seuls quelques rares exemples du XVI^e siècle subsistent. L'observation du bâti et notamment de la répartition des matériaux est un indice de datation, complétée par l'analyse des cadastres anciens (1823 et 1883). Très présente au XVIII^e siècle, la pierre bleue se raréfie au XIX^e siècle jusqu'à être cantonnée au XX^e siècle dans certains éléments (appuis de fenêtre et soubassement). Des surcroûts en brique (ajouts d'un demi-étage à la construction en pierre bleue existante), témoignent d'un agrandissement ultérieur.

Ces caractéristiques, associées les unes aux autres, permettent de tracer un portrait de l'habitat en Fagne de Trélon avec ses spécificités et mettent également en valeur les grands traits architecturaux qui le rattachent au territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Rappel méthodologique

Elaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas de Calais, ce niveau d'étude se déroule de la façon suivante :

- 1 - sélection d'un échantillon de communes représentatives de l'entité paysagère, issue de l'étude des différents modes d'implantation dans le paysage. Pour l'entité de la Fagne de Trélon, trois communes représentatives du patrimoine architectural ont été choisies qui témoignent de trois échelles de communes significatives de ce secteur : une ville, un gros village et un village plus petit. Par ailleurs, Eppe-Sauvage et Baives illustrent le caractère rural tandis que le choix de Trélon permet d'évoquer le caractère industriel, présents sur le territoire.
- 2 - étude systématique de l'habitat antérieur à la seconde guerre mondiale et n'ayant pas subi de grandes transformations.
- 3 - constitution d'une base de données à partir des fiches réalisées sur chaque élément bâti et des photos numériques.
- 4 - exploitation statistique et cartographique des données recueillies et définition des types d'habitat les plus fréquemment rencontrés.
- 5 - analyse et définition des caractéristiques générales de l'habitat : matériaux de maçonnerie et de couverture, implantation par rapport à la rue, époques de construction...
- 6 - diverses restitutions, dont ce document qui précise les types d'habitat les plus caractéristiques, enrichi de fiches typologiques basées sur un exemple particulièrement représentatif (exemple : la ferme élémentaire).



Les types d'habitats majeurs

Au delà de ces caractéristiques générales, la Fagne de Trélon se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat : la ferme élémentaire, la maison de bourg des XVIII^e, XIX^e et XX^e^{me} siècles, la maison de maître et la maison élémentaire.

La ferme élémentaire

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions réunies dans une ferme – logis, étable et grange – sont regroupées dans un seul bloc. La toiture est à deux pans et à unifaitage. Ces fermes témoignent d'un développement homogène dans le temps, sans étape de croissance ultérieure marquée. En général, elles sont implantées parallèlement à la voie, précédée d'un usoir, espace libre ménagé devant la ferme.



La maison élémentaire

Maison en rez-de-chaussée de petite taille, elle correspond à une forme d'habitat minimum. Elle comporte généralement un couloir central qui dessert deux pièces réparties de part et d'autre. Les volumes sont réguliers et la façade généralement symétrique.

Datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, les maisons de ce type les plus fréquemment rencontrées appartiennent à l'époque industrielle. On les retrouve par conséquent dans les villes qui ont connu ce type de développement économique. Cette forme d'habitat existait antérieurement aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Plus fréquemment transformée en ville, la maison élémentaire a mieux conservé son caractère initial dans les villages.



La maison de maître

Datant de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, elle se distingue par son implantation en cœur de parcelle, entre cour et jardin. Le caractère privatif de la propriété s'affirme dans la délimitation de la parcelle au moyen de grilles, de portails, de murets ou de haies. Le volume de la maison de maître est presque cubique : son plan est carré et la construction au rez-de-chaussée surélevé comporte un étage. La façade, composée de trois à cinq travées, est symétrique. L'axe de composition est renforcé par les éléments décoratifs : le dispositif d'entrée (perron, marquise, pilastres), le balcon, les lucarnes et les œils de bœuf. La maçonnerie est en brique, parfois habillée d'un enduit en ciment. Un soubassement en pierre bleue taillée assoit la composition. La toiture, parfois mansardée, est en pavillon.

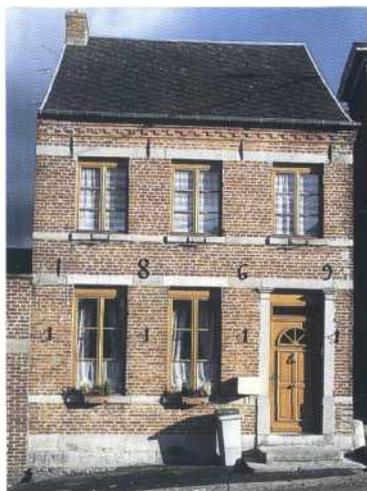


La maison de bourg : son évolution du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle

Elle est située dans le noyau des villes et villages. Elle est mitoyenne et implantée sur rue ou en léger retrait. Elle comporte un étage et une toiture à deux pans. Le nombre de travées varie de deux à cinq. Ce type est soumis à une évolution historique au fil des siècles. Cette évolution se traduit par un emploi différent des matériaux de construction et de décor.



Maison du XVIII^e en maçonnerie de pierre bleue et encadrement de briques.



Maison du XIX^e, la brique devient le matériau de maçonnerie prédominant.



Maison du XX^e, la pierre bleue n'est plus qu'occasionnellement utilisée dans les encadrements.

Pour aller plus loin...

L'étude statistique de l'habitat en Fagne de Trélon porte sur un échantillon de 3 communes représentatives. Au total, 442 fiches "habitat" ont été réalisées : 284 sur Trélon, 98 sur Eppe Sauvage et 47 sur Baives. Sur ces 442 habitats, 122 sont des fermes (36%) et 276 sont des maisons (62,5%).

Répartition de l'habitat

La répartition de l'habitat entre les maisons et les fermes permet d'apprécier le caractère urbain ou rural d'une commune. A Baives, le nombre de fermes représente 80% de l'habitat, tandis qu'à Trélon il n'atteint que 9%. A Eppe Sauvage, la différence entre le nombre de fermes et de maisons est moins marquée.

Fermes recensées par commune

- 25 fermes sur Trélon, soit 9% de l'habitat étudié sur cette commune
- 59 sur Eppe-Sauvage, soit 60% de l'habitat étudié sur cette commune
- 38 sur Baives, soit 80% de l'habitat étudié sur cette commune

Maisons recensées par commune

- 239 maisons sur Trélon, soit 84% de l'habitat étudié sur cette commune
- 32 sur Eppe-Sauvage, soit 33% de l'habitat étudié sur cette commune
- 5 sur Baives, soit 11% de l'habitat étudié sur cette commune

Les caractères dominants

Les fermes

Les fermes les plus couramment rencontrées sont de plans rectangulaires (dites fermes élémentaires), seules 7% possèdent un plan en marteau (en L). Elles sont majoritairement implantées parallèlement à la voie et isolées sur leur domaine. Elles comportent une toiture à deux pans et une corniche denticulée. Un quart de croupe ou un demi croupe complètent parfois le dispositif de toiture.

Sur 122 fermes

- 97 sont implantées parallèlement à la rue, soit près de 80%
- 104 sont isolées sur leur parcelle soit environ 85%
- 93 ont un plan rectangulaire régulier soit environ 76%
- 108 ont une toiture à deux pans soit environ 88%
- 21 possèdent un quart de croupe ou une demi-croupe, soit environ 17%
- 72 ont une corniche denticulée soit environ 60%

Les maisons

Le mode d'implantation des maisons, sur rue ou en léger retrait, accompagnées d'une cour ou d'un jardin côté rue, majoritairement mitoyennes, témoigne d'un habitat urbain plutôt dense. Près des 3/4 des maisons possèdent un plan rectangulaire régulier et une toiture à 2 pans. La succession de ce type de maisons mitoyennes forme parfois des fronts bâtis homogènes. Parmi les éléments décoratifs, le fer d'ancrage est l'élément qui, par sa diversité, singularise la construction.

Sur 276 maisons

- 86 sont implantées sur rue, soit 31%
- 101 sont implantées en retrait par rapport à la rue, soit 37%
- 158 sont mitoyennes ou partiellement mitoyennes (d'un seul côté) soit environ 60%
- 207 ont un plan rectangulaire régulier soit 75%
- 192 ont une toiture à deux pans, soit 70 %
- 152 ont une corniche denticulée soit 55%
- 107 ont des fers d'ancrage soit 39%

Les niveaux

Les fermes

En Fagne de Trélon, plus de la moitié des fermes possèdent un étage ou un réhaussement, à l'image de l'importance de l'exploitation.

Sur 122 fermes

- 36 sont en rez-de-chaussée ou en rez-de-chaussée surélevé soit 29,5%
- 59 possèdent un étage soit environ 48%
- 21 ont été surélevées par un surcroît, soit environ 17%

Les maisons

La majorité d'entre-elles sont constituées d'un étage. Un tiers des maisons a un rez-de-chaussée surélevé, soit par soucis de mise en valeur de la construction, soit pour mieux l'adapter au relief.

Sur 276 maisons

- 45 sont en rez-de-chaussée, soit 16%
- 202 possèdent un étage soit 73%

Les matériaux

La maçonnerie

Quelque soit l'habitat, maison ou ferme, les maçonneries de ces constructions sont essentiellement composites, majoritairement une association de pierres calcaires et briques, et plus rarement de grès.

Sur 122 fermes

- 107 sont principalement en pierre bleue et brique (et autres matériaux), soit 87%
- 9 sont construites uniquement en pierre bleue, soit 7%
- 5 sont construites uniquement en brique, soit 4%
- 22 fermes sont en grès associé à d'autres matériaux, soit 18%

Sur 276 maisons

- 232 sont principalement en pierre bleue et briques, soit 84%
- 11 sont construites uniquement en pierre bleue, soit 4%
- 18 sont construites uniquement en brique, soit 6,5%

La couverture

L'ardoise, matériau traditionnel, a largement cédé sa place à un matériau synthétique de substitution. Ce matériau reprend à peu près la teinte de l'ardoise, cependant on regrettera la taille de ces modules beaucoup plus grands et sa dégradation plus rapide.

Sur 122 fermes

- 44 ont une toiture uniquement en ardoise soit 36%
- 50 ont une toiture en matériau synthétique soit 40%

Sur 276 maisons

- 102 ont une toiture uniquement en ardoise soit 37%
- 141 ont une toiture uniquement en matériau synthétique soit 51%

La chronologie

Le bâti reflète l'histoire de ce territoire. Ainsi, un même bâtiment peut avoir plusieurs époques de construction, comme en témoignent les surcroûts de brique. Les pourcentages ci-dessous correspondent aux bâtiments portant une date ou datées par sources (cadastres anciens). 48% des fermes (58/122) et 93% des maisons (257/276) ont ainsi pu être datées.

En comparaison avec les fermes, le nombre de maisons construites dans la première moitié du XX^e siècle est plus fort.

-XVIII^e siècle (en totalité ou partie) :

- fermes : 15/58 soit 26%
- maisons : 49/257 soit 19%

-XIX^e siècle (en totalité ou partie) :

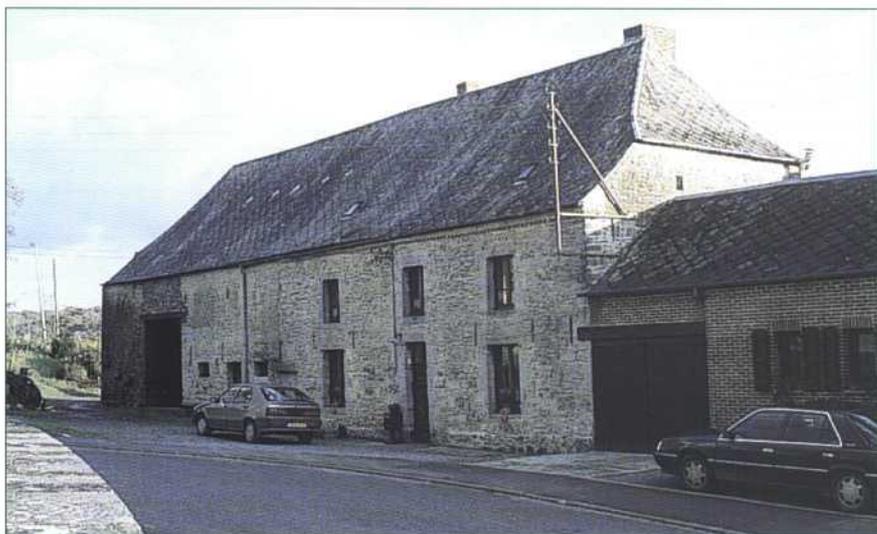
- fermes : 30/58 soit 52%
- maisons : 124/257 soit 48%

-première moitié XX^e siècle (en totalité ou partie) :

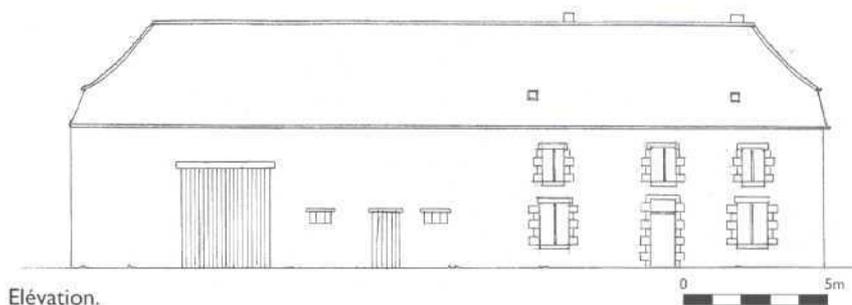
- fermes : 13/58 soit 22%
- maisons : 84/257 soit 33%

Le patrimoine bâti

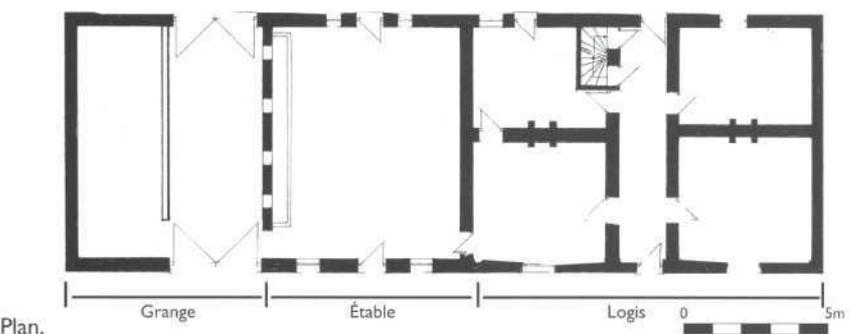
La Fagne de Trélon



Une ferme élémentaire à Eppe-Sauvage.



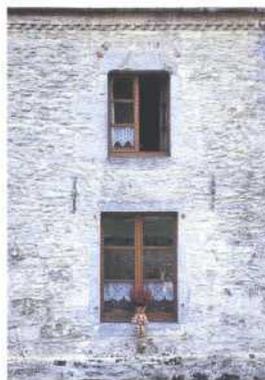
Élévation.



Plan.



Détail de l'étable et du fenil.

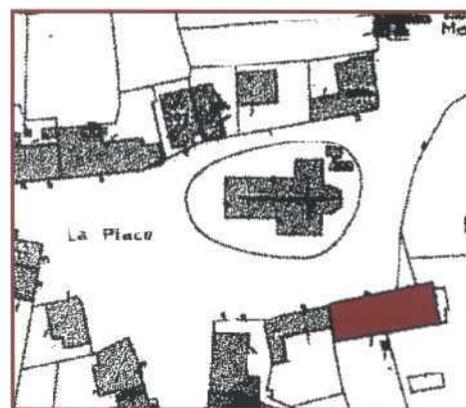


Détail des ouvertures du logis.

La ferme élémentaire



Extrait de la carte IGN au 1/25000 n° 2807 O.



Plan de situation extrait de la section cadastrale au 1/1000°.

La ferme élémentaire est de forme rectiligne. Toutes les fonctions réunies dans une ferme – logis, étable et grange – sont regroupées dans un seul bloc. La toiture est à deux pans et à unifaitage. Ces fermes témoignent d'un développement homogène dans le temps, sans étape de croissance ultérieure marquée. En général, elles sont implantées parallèlement à la voie, précédées d'un usoir, espace libre ménagé devant la ferme.

Les variantes

Le type de la ferme élémentaire comporte une infinité de variantes selon la disposition des matériaux, la chronologie de la construction, la taille du bâtiment ou par exemple le traitement des ouvertures.

Matériaux de maçonnerie

La maçonnerie des fermes élémentaires est composée d'un matériau dominant pouvant être associé à un autre matériau.

La brique



Une ferme en rez-de-chaussée à Eppe-Sauvage.

La pierre bleue

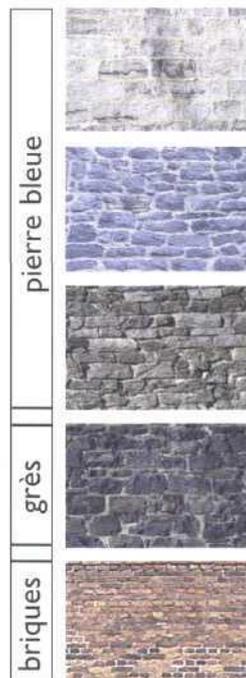


Une ferme réhaussée d'un étage en brique à Glageon.

Le grès



Une ferme avec un surcroît en brique à Ohain.



Trois fonctions : trois étapes de construction

Les trois fonctions composant la ferme élémentaire témoignent ici de trois époques de construction. Le logis du début du XIX^e siècle et l'étable du XVIII^e siècle sont réunis sous une toiture à deux pans et à unifâitage. Le volume de la grange date de la seconde moitié du XIX^e siècle, il est plus imposant (plus large et plus haut) et sa toiture à deux pans se démarque par deux quarts de croupe de part et d'autre.

Le logis



Une ferme en rez-de-chaussée à Féron.

L'étable



La grange



Détails architecturaux et mise en œuvre



Une ferme comportant un étage : une maçonnerie en pierre à laquelle s'ajoute une corniche en brique.



Une ferme comportant un étage : une maçonnerie en pierre réhaussée d'un surcroît en brique.



Une ferme comportant un demi-étage : une maçonnerie en grès réhaussée d'un surcroît en brique.



Deux exemples d'encadrement de baies en dés de pierre : uniquement ou en dés de pierre avec des rangs de briques intercalés.



Un quart de croupe dit « nez cassé » prolongeant la toiture sur le pignon et une corniche denticulée.

Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte
des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation,
à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands,
à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc,
ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques
sur le patrimoine du Parc

Déjà parus :

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes : «*Les structures végétales dans le paysage*»
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château : «*Chemins ruraux et patrimoine*»
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon

Les Guides techniques du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :

*Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord,
Conseil général du Nord,
Contrat de développement rural « Fourmies-Trélon »,
Communauté de communes « Action Fourmies et environs »,
Communauté de communes « Guide du Pays de Trélon »,
Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de
l'Inventaire et Conseiller pour le patrimoine.*



Maison du Parc
"Grange Dimière"
4 cour de l'Abbaye - Boîte Postale 3
59550 MAROILLES
Téléphone : 03 27 77 51 60
Fax : 03 27 77 51 69
E.mail : PNR.AVESNOIS@wanadoo.fr

Parc naturel régional
Scarpe-Escaut
Maison du Parc "Le Luron"
357 rue Notre Dame d'Amour
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Téléphone : 03 27 19 19 70

Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale
Boîte Postale 55
62510 ARQUES
Téléphone : 03 21 87 90 90
Fax : 03 21 87 90 87
E.mail : info@parc-opale.fr



Coordination :

